

PORTAIL DE L'INSPECTION PÉDAGOGIQUE EPS

ACADÉMIE DE NANCY-METZ
Liberté
Égalité
Fraternité

Portail de l'Inspection Pédagogique
Éducation Physique et Sportive

Site EPS académique

Certification adaptée

Semaine olympique et paralympique
Accès public !

BAC : certification adaptée
Accédez !
Bac général, technologique et professionnel

Soirée thématique : Enrichir la CO avec le numérique
7 avril 2022
Accès public !
Formulaire d'inscription

EPS - Académie de Nancy-Metz

- ▶ Certification adaptée pour les examens (Bac GT, Pro et CAP)
- ▶ Un nouveau service en ligne, simple d'utilisation, notification automatique par mail
- ▶ Accès sécurisé (identification par la création d'un compte « EPS » par établissement)
- ▶ À partir de la rentrée 2022

▶ Lien :

<https://sites.ac-nancy-metz.fr/eps/portail/index.php>

▶ Contact (aide pour créer un compte EPS et demande de renseignement) :

[Pascal Deck](#) (chargé de mission)

Gestion des certifications adaptées pour les CCF (BAC – CAP) en ligne

- Cet outil est accessible avec une connexion à Internet et est hébergé sur le Portail de l'Inspection Pédagogique en EPS, une authentification est requise. Il est accessible depuis la [page d'accueil du site EPS](#) ou directement en cliquant sur [Portail](#).
- La **nouvelle gestion des certifications adaptées pour les CCF (BAC – CAP)** est un formulaire interactif qui permet de **proposer une ou des adaptations pour un élève avec dépôt du Certificat Médical dans un espace sécurisé au niveau du Rectorat pour s'assurer que des données personnelles sensibles concernant la santé ne transitent pas par des messageries « privées »**
- L'accès à ce service **demande une authentification préalable**. Cette authentification s'effectue avec **la création d'un compte EPS par établissement**. Lors de cette création initiale, le compte doit être rattaché à l'établissement pour s'assurer que la personne qui effectue la démarche soit bien un enseignant de celui-ci. Pour cela, au moment de la création du compte, il est demandé de **saisir une clé d'authentification propre à chaque établissement**. Si cette clé est inconnue, elle peut être générée immédiatement et transmise automatiquement à **l'adresse électronique de l'établissement**. Il restera à se rapprocher du secrétariat ou de la Direction de l'établissement pour récupérer cette clé d'authentification.
En savoir plus sur la création du compte EPS : [tutoriel vidéo](#).